

ALEXIS DECONINCK

DORMIR

SUR LE BÉTON II

19.11 > 21.11.2021

PODIUM

ESPLANADE SOLVAY

BP MUSÉE D'ART
DE LA PROVINCE
DE HAINAUT
S²²

watch
this
space¹¹
programme dédié
à la création émergente

Le chantier de rénovation urbaine de la Ville haute se poursuit à Charleroi. Le visiteur ne peut que remarquer l'ampleur des travaux qui rendent notamment l'accès au BPS22 particulièrement difficile. Des barrières HERAS encerclent le piétonnier situé face au musée, réglementent son utilisation et entravent littéralement l'escalier de l'entrée principale des visiteurs.

Dans le cadre d'un cycle de trois résidences au BPS22, l'artiste Alexis Deconinck (FR, 1987) s'est particulièrement intéressé au mobilier utilitaire et sériel et à l'esthétique de chantier qui composent, aujourd'hui, nos paysages urbains. Poursuivant un travail contextuel en relation avec l'environnement immédiat du musée, l'artiste a choisi de détourner ces barrières grillagées mobiles dans le cadre de sa seconde résidence au BPS22.

En apparence, rien de plus lisible: Alexis Deconinck utilise le potentiel d'assemblage d'éléments empruntés au chantier pour mieux souligner la structure rectiligne de l'édifice provincial. Greffées sur les colonnes du péristyle, quatre barrières HERAS évoquent des drapeaux flottant au vent. Mais loin de porter haut et fort les valeurs d'une nation, d'une ville ou d'un groupe identitaire, l'œuvre d'Alexis Deconinck semble être le résultat d'une tension entre des forces et des sentiments contradictoires. Les barrières qui habituellement protègent, empêchent et contrôlent sont, ici, pliées et torturées pour insinuer la fragilité d'un édifice pourtant construit pour durer. Ces interventions dessinent un nouveau paysage mélancolique, témoin d'une époque tiraillée entre modernité et romantisme.

À y regarder de plus près, les drapeaux placés à mi-hauteur des colonnes questionnent par leur ambivalence. Ils ne portent aucune couleur, sont rigides et expriment deux caractères opposés. D'une part la domination martiale, une force conquérante qui impose sa marque sur un territoire. D'autre part, la déférence d'un hommage ou d'un deuil national lorsque les drapeaux sont en berne. Ainsi "défonctionnalisées", ces barrières-étendards prennent le statut de mémorial. Pour l'artiste, il s'agit de *tordre le cou à des gestes institutionnels d'interdiction (comme celui d'apposer une barrière), de questionner un interdit, un geste d'appropriation de l'espace public ou encore une privation du caractère public et de bien commun de certains espaces. C'est questionner l'institution de manière générale et son statut de protecteur bien intentionné.*

"S'agit-il alors d'un exercice de profanation, exploitant le décalage entre l'œuvre contemporaine et son nouveau contexte afin d'en amplifier la singularité? Ou, au contraire, d'une nouvelle opportunité de consécration historique, d'une portée symbolique jugée supérieure à celle des instances traditionnelles de légitimation de l'art contemporain?"¹

1 BAWIN, Julie & ROLLIN, Pierre-Olivier, "Profanation ou consécration? Art contemporain et lieux patrimoniaux", Journée d'étude organisée par le BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut et le groupe FNRS "Musée et Art contemporain" de l'Université de Liège, à Charleroi, le 19 novembre 2021.

Au moment de l'installation des "drapeaux" d'Alexis Deconinck sur la façade du musée, une journée d'étude est organisée, le 19 novembre 2021, par le BPS22 en collaboration avec le groupe FNRS "Musées et Art contemporain" de l'Université de Liège. Les questions posées entrent en parfaite résonance avec les choix qui ont guidé l'artiste dans cette série d'interventions.

Aussi loin d'exalter avec triomphalisme l'orgueil de leur commanditaire que de glorifier le pouvoir de l'Etat de manière naïve ou simpliste, les interventions publiques d'aujourd'hui convoquent les imaginations, contribuent à une valorisation de l'espace, tentent d'apporter une solution à des sites défigurés et recréent des espaces signifiants. Telle une rangée de drapeaux en hommage au chantier mais surtout au renouveau de Charleroi, l'œuvre d'Alexis Deconinck se veut également bienveillante ; rappelant au visiteur que le musée est ouvert et qu'il y est le bienvenu, malgré le parcours chaotique qu'il devra emprunter pour y accéder. Manipulant des signes, des codes et des images issus d'un milieu urbain, Alexis Deconinck poursuit, avec cette seconde intervention sur chantier, une œuvre d'une grande simplicité dans la forme et d'une abondante complexité dans le fond, laissant ouvert le champ de l'interprétation. Les drapeaux signifient-ils que le chantier et la politique urbaine ont pris le pouvoir sur le musée ? Ou que le musée rend hommage à la disparition d'un lieu, de ses usages et ses usagers ? Un recueillement en attendant la renaissance d'un espace public consécutive de sa mise à mort.

Cette intervention d'Alexis Deconinck dans l'espace public de Charleroi s'inscrit dans la biennale Watch This Space #11 dédiée à la création émergente et coordonnée par le réseau transfrontalier d'art contemporain 50° nord. Elle fait suite à sa première résidence au BPS22 (du 18 au 24 octobre 2021), au cours de laquelle l'artiste s'est concentré sur la "disparition" du monument consacré à Paul Pastur, présent durant plus de 70 ans au centre de l'esplanade Solvay. La dernière intervention de l'artiste aura lieu les 11 et 12 décembre 2021.

BP
S²² MUSÉE D'ART
DE LA PROVINCE
DE HAINAUT



cinquante
nord

watch
this
space¹¹
programme dédié
à la création émergente